

LES BRICS ET LE NOUVEAU VISAGE DU CAPITALISME AVANT LA PANDÉMIE



AKHENATON IZU MAKONGO*

Caractériser le monde d'aujourd'hui en Centre et Périphérie ou le caractériser en Nord et Sud n'est plus du tout opérant. Les bouleversements survenus depuis quelques décennies au sein de l'économie mondiale ont fait que certains pays appartenant hier à la Périphérie, acquièrent les attributs de l'ancien Centre et exercent des effets de domination sur les pays avancés et sur les pays les moins avancés (Salama, 2012). La dynamique des nouveaux pays industrialisés appelés « dragons asiatiques » suivis des « tigres asiatiques » a entraîné les premières ruptures Sud-Sud. Après cette première vague, d'autres pays en développement appelés « pays émergents » vont, sur fond d'un tissu industriel en plein essor et du dynamisme des exportations, réaliser de progrès économiques considérables. Le terme « émergence économique » étant un terme ambigu à définir, plusieurs économistes à l'instar de Jim O'Neill¹ recourent à des acronymes pour désigner les pays émergents : BRICS, CIVETS, MIKT, E7, AKNEEM ou The Next Eleven.

* UNIVERSITÉ GRENOBLE-ALPES.

¹ Jim O'Neill, alors chef économiste de la banque américaine Goldman Sachs, est à l'origine de plusieurs acronymes pour désigner les pays émergents. BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud), The Next Eleven (N-11 : Bangladesh, Corée du Sud, Égypte, Indonésie, Iran, Mexique, Nigeria, Pakistan, Philippines, Turquie et Vietnam), MIKT (Mexique, Indonésie, Corée du Sud et Turquie).

Les pays émergents se caractérisent tous par un processus de rattrapage économique et des transformations structurelles sans précédent. Néanmoins, ils n'ont pas tous la même taille économique et démographique, certains pays sont considérés comme grands émergents à l'image des BRICS. Vu leur poids économique et politique, Daziano (2013) n'hésite pas à qualifier les BRICS de « pays émergés ». Par exemple, les BRICS pèsent 1/3 du PIB mondial en PPA, ils totalisent un PIB de 21 000 milliards de dollars américains (supérieur à l'Union européenne) et sont à l'origine de 18,68 % des marchandises exportées dans le monde en 2019. Même après la crise de 2007-2008, les BRICS demeurent le moteur de la croissance mondiale. En 2019, par exemple, ils ont contribué à la croissance mondiale à hauteur de 45 %. Les bonds de croissance réalisés par les puissances émergentes ont conduit au basculement de la richesse mondiale du Nord vers le Sud, de l'Ouest vers l'Est (OCDE, 2019).

Tableau 1 : Croissance économique par régions

Régions	1988-1997	1997-2007	2008-2017
World	1,4	2,8	1,7
USA	2,0	2,0	0,7
Europe	1,8	2,3	0,6
Other Developed countries	2,5	1,8	0,8
BRICS	2,1	6,7	5,4
Other emerging countries	1,5	3,2	1,1
Developing countries	0,3	2,5	2,7

Source: CAM World Databank (WD).

Au plan social, les BRICS ont réussi à améliorer l'espérance de vie de la population et plus de 800 millions de personnes sont sorties de la pauvreté entre 1993 et 2019, ce qui correspond à une réduction de 71 % du taux de la pauvreté. Globalement, l'essor des BRICS est plus économique que social. De fortes inégalités demeurent quant à l'accès à l'éducation, aux soins de santé ou encore à l'accès à l'emploi ; et l'Afrique du Sud demeure le pays le plus inégalitaire de tous les BRICS avec un coefficient de GINI de 63 en 2019. En termes de développement humain, seule la Russie fait partie des pays à développement humain très élevé avec un IDH de 0,824 et arrive à la 52^e place mondiale ; la

LES BRICS ET LE NOUVEAU VISAGE DU CAPITALISME AVANT LA PANDÉMIE

Chine, le Brésil et l’Afrique du Sud arrivent loin derrière et figurent parmi les pays à développement humain élevé.

Tableau 2 : Population des BRICS sortie de la pauvreté entre 1993 et 2019

Pays	Ratio de la population pauvre en % en 1993	Ratio de la population pauvre en % en 2019	Population pauvre en 1993	Population pauvre en 2019	Population sortie de la pauvreté
Brésil	19,8	4,6	31 056 119	9 708 278	21 347 841
Chine	56,7	0,5	668 175 480	6 988 575	661 186 905
Inde	47,6	22,5	441 444 240	307 443 995	134 000 245
Russie	3,7	0	5 492 975	0	5 492 975
Afrique du Sud	31,5	18,7	12 484 633	10 950 396	1 534 237
Total			1 158 653 447	335 091 244	823 562 203

Source : Auteur sur base des données WDI (2021).

Il est vrai que depuis 2014, plusieurs pays de la coalition BRICS traversent des zones de turbulences : la Russie est plongée dans la crise à cause de la baisse historique des cours du pétrole, le Brésil est en récession et en pleine reprimarisation, la Chine et l’Inde résistent avec de taux supérieurs à la moyenne mondiale mais les faits sont là ! Le capitalisme se lève également à l’Est et au Sud avec de nouvelles configurations institutionnelles. Des pays qui, hier, faisaient partie du tiers-monde pour la plupart sont en train de devancer petit à petit le premier monde. Adda (2004) a constaté que cet essor du capitalisme dans les régions du Sud est à l’origine de la recomposition en profondeur de la carte économique mondiale c’est-à-dire un déplacement des centres de gravité du capitalisme mondial. Ils sont donc en mesure de remettre en cause la gouvernance des institutions économiques et financières mondiales par leurs propres initiatives. Les pays émergents ne sont-ils pas en train de réinventer le capitalisme mondial ?

Les BRICS et l’avènement d’un monde plat

L’époque du monde unipolaire américain est déjà révolue, l’entrée des nouveaux venus émergents dans le jeu économique et politique global plaide pour la description du monde comme étant plutôt multipolaire. Profitant de leur intégration dans l’économie

mondiale, les pays émergents en général et les BRICS en particulier tournent la troisième mondialisation en leur faveur face à un occident dont le modèle de croissance est en crise. Les BRICS représentent le noyau dur des pays émergents qui s'imposent comme puissances géoéconomiques et géopolitiques. Contrairement aux Nouveaux pays industrialisés des années 1980, les BRICS semblent bousculer la logique de la richesse en même temps que celle de la puissance. Ils plaident pour une place plus importante dans les institutions internationales qui sont restées sous l'égide des États-Unis depuis la fin de la deuxième guerre mondiale. Ils récusent le fait que les pays occidentaux conservent des pouvoirs de décision considérables dans les institutions multilatérales (FMI, Banque Mondiale ou conseil de sécurité des Nations unies) alors que leur poids économique s'amenuise de plus en plus.

10

Les « puissances émergentes » disposent d'un poids géographique, démographique et maintenant économique important. Ils représentent 39,7 millions de Km² en termes de superficie (soit 26,4 % de la superficie de la terre) et pèsent 3 milliards d'habitants (42 % de la population mondiale). Contrairement aux nouveaux pays industrialisés, les « puissances émergentes » peuvent facilement prétendre jouer un rôle important dans la géopolitique mondiale étant donné leur poids démographique et leur dotation en ressources naturelles.

Caractéristiques d'un monde plat

Des « marchés émergents » aux « puissances émergentes », les BRICS sont devenus des acteurs majeurs au sein de l'économie mondiale. Connus en tant que terrains attractifs aux investissements, les puissances émergentes sont devenues non seulement investisseurs nets des capitaux mais également de grands centres financiers et industriels du monde. Leur ascension a accentué la thèse de la « désoccidentalisation » du monde et contribue à l'apparition d'un monde plat ainsi que nous le montre le tableau ci-contre.

Ce tableau montre que les pays du G7 sont en train d'être rattrapés par les BRICS : en ce qui concerne le PIB en dollars constants, les pays du G7 contribuent plus à la production mondiale que les BRICS. Mais comme le constate Barjot (2018), si l'on raisonne à parité de pouvoir d'achat, la hiérarchie se trouve largement modifiée au profit de grands émergents c'est-à-dire que la contribution des pays du G7

Tableau 3 : Comparaison entre le G7 et les BRICS

Variables	Pays	1990	2000	2010	2019
Part dans la production mondiale en USD (en %)	G7	66,32	65,41	49,84	45,13
	BRICS	7,85	8,12	17,97	24,10
Part dans la production mondiale en PPA (en %)	G7	46,16	43,89	34,42	31,46
	BRICS	15,66	18,05	26,81	30,48
Part dans les marchandises exportées dans le monde (en %)	G7	40,62	33,23	24,71	22,12
	BRICS	3,89	7,42	16,21	18,68

Source : Auteur sur base des données WDI (2020).

à la production mondiale est du même ordre que la contribution des grands émergents (BRICS). Aujourd'hui, le G7 ne rassemble plus les 7 pays les plus riches du monde en ceci que la classification des pays en fonction du PIB en parité du pouvoir d'achat renseigne la présence de 4 pays émergents (Chine, Inde, Russie et Indonésie) contre 3 pays du G7 (États-Unis, Japon, Allemagne). Avec un PIB de plus de 25 000 milliards de dollars en PPA, l'économie chinoise pèse plus de deux fois le PIB cumulé des autres membres de la coalition BRICS et pèse même plus que l'économie de l'Union européenne.

La montée en puissance des pays émergents se lit également dans le nouveau classement des grandes entreprises dans le monde. Le classement Fortune Global 500 de 2020 renseigne la présence de 124 entreprises chinoises (142 pour les BRICS, soit 28,4 % du total) contre 121 entreprises américaines. Également, dans le top 10 du classement de Fortune Global 500 de 2020, nous remarquons la présence de 3 entreprises chinoises contre seulement 2 entreprises américaines. Il y a des géants des pays émergents dans le domaine de l'aéronautique, dans l'industrie agroalimentaire, dans la grande distribution, dans le secteur bancaire ou pétrolier, dans l'industrie téléphonique, etc.

Le domaine financier n'est pas non plus en reste de ce rééquilibrage Nord-Sud, les pays émergents investissent désormais plus dans les pays développés que l'inverse. Une étude du cabinet d'audit et de conseil PwC établit qu'entre 2008 et 2012, les pays émergents ont investi 161 milliards de dollars américains dans les pays développés contre 151 milliards seulement par les pays développés dans les pays émergents. Mylène Gaulard (2015) ajoute que le poids des BRICS dans

la finance internationale s'explique également par leur accumulation considérable de réserves de change. Les BRICS possèdent à eux seuls 5 094 milliards de dollars (détenu à 70 % par la Chine), soit 40 % des réserves mondiales. C'est tout à fait normal qu'ils constituent des fonds souverains puissants et aspirent à jouer un rôle important dans le système monétaire international actuel.

Les pays émergents, de par leur innovation, ont réussi la remontée des filières industrielles dans plusieurs domaines. À partir des données du Global Innovation Index (GII) de 2015, nous trouvons que onze économies émergentes et en développement (Singapour, Hong Kong, la Corée du Sud, la Chine, la Malaisie, la Barbade, le Chili, l'Arabie Saoudite, les Émirats arabes unis, Maurice, et le Qatar) figurent dans le top 50 du GI. Les pays émergents les mieux classés talonnent désormais des pays industrialisés tels que les États-Unis et certains pays nordiques, et dépassent même le Portugal ou l'Italie. La Chine a soumis 928 117 brevets en 2014, soit plus que la Corée du Sud et les États-Unis combinés, et sept fois plus qu'il y a dix ans. Certains pays émergents ont acquis (parfois très rapidement) des places de leaders mondiaux : la Chine pour les panneaux solaires ou les drones, le Brésil dans l'aéronautique, les pays du Golfe dans certaines pratiques médicales... et bientôt la Chine ou l'Inde en ingénierie génétique ou en phytopharmacie (Lanvin et Miroux, 2016). Bref, les BRICS possèdent les débouchés, la main-d'œuvre, les capitaux et même de nouvelles technologies au sein d'un marché Sud-Sud d'avenir (Chancel et Degans, 2013).

Pour toutes ces raisons, l'OCDE conclut que la géographie économique mondiale se caractérise par le basculement de la richesse du Nord vers le Sud, de l'Ouest vers l'Est. Zacharie et Wintgens (2018) parlent du décentrage du monde c'est-à-dire d'un transfert progressif du centre de gravité de l'économie vers les BRICS. Ayant profité de l'intégration de leurs économies dans la mondialisation, les BRICS (principalement la Chine et l'Inde) sont devenus des « ateliers du monde » et concentrent une grande partie de la richesse mondiale. Robert Zoellick constate le même fait : « Nous vivons désormais dans une économie mondiale nouvelle, multipolaire et en évolution rapide, où certains pays en développement sont en train de se faire une place de grande puissance économique ou d'autres ne tarderont pas à devenir des pôles de croissance secondaires ; ou d'autres encore luttent pour réaliser leur potentiel au sein du nouveau système. Un système où Nord et Sud, Est et Ouest ont cessé de désigner des destins économiques pour redevenir des points sur la boussole. »

À chacun son Émergence

La montée des puissances émergentes ne relève pas d'une trajectoire uniforme, chacune a su profiter d'un secteur clé à l'origine de produits dont elles sont souvent les premiers exportateurs mondiaux (Gaulard, 2015). La Chine, par exemple, est devenue le premier exportateur de vêtements et textiles, de l'acier, des produits électroniques et la liste n'est pas exhaustive. L'Inde est le premier exportateur des médicaments génériques, de logiciels et services informatiques au moment où le Brésil, pays en pleine reprimarisation, est le premier exportateur de café, de fer, d'éthanol mais également troisième exportateur d'avions. Bien que les puissances émergentes aient suivi des trajectoires différentes, il est possible de dégager quelques dénominateurs communs entre autres la priorité accordée à l'industrie, la présence d'un État développeur, la croissance de la globalisation au sens de Sgard (2008) c'est-à-dire une dynamique d'ouverture et internationalisation des marchés et en dernier lieu la détermination (la volonté d'être quelque chose selon Alfred Sauvy). Chancel et Degans (2013) résumant le processus de développement des BRICS par la formule de cinq E (État, Éducation, Entreprise, Épargne, Exportation).

Contrairement à l'idée de Liepietz (1981) qui considère que le redéploiement des cartes vers le Sud n'est que la diffusion des modèles de référence des anciens pays du Centre, l'émergence des BRICS constitue un cas de dissonance par rapport au crédo du capitalisme néolibéral symbolisé par le « Consensus de Washington ». Plutôt que d'embrasser les prêts-à-penser du développement proposés par les pays du Centre, les puissances émergentes se sont tournées vers les stratégies nationales mieux adaptées à leurs atouts culturels et institutionnels. Vercueil (2012) affirme ce qui suit : « l'enseignement principal à retirer de cette rapide étude comparative est simple : il n'existe pas de modèle unique d'émergence que l'on puisse tirer de leur examen, pas de voie optimale unique (one best way) qu'il serait possible de déduire de leur expérience au profit d'autres candidats à l'émergence. »

En lieu et place de se conformer à l'orthodoxie conventionnelle², on assiste à l'émergence de nouveaux consensus de développement. Du

² Le terme orthodoxie conventionnelle a été utilisé par Luiz Carlos Bresser-Pereira dans son livre *Mondialisation et compétition* (2009) pour désigner le corpus des mesures prônées dans le consensus de Washington.

consensus de Beijing au consensus de Mumbai, l'émergence économique ne procède aucunement d'une stratégie du « tout Marché » ou du « tout État ». Il s'agit plutôt de marier harmonieusement l'idée d'un État fort avec un marché efficient. Le terme « État développeur » a été évoqué pour caractériser la dynamique économique des puissances émergentes. La question n'est plus celle de la quantité (déficit public optimal, taille optimale de l'État) mais celle de la qualité de l'intervention de l'État dans l'économie. Gaulard (2015) avance que la libéralisation commerciale et financière ne peut expliquer à elle seule la croissance fulgurante des BRICS. L'ouverture économique s'est effectuée de façon « raisonnée » avec un État intervenant toujours dans l'économie lorsque le besoin s'en fait sentir. Kohli (2011) avance que l'industrialisation rapide de certains pays en développement – comme la Corée du Sud ou le Brésil à certains moments – n'a pas été impulsée par des États minimaux et « pro-marché », mais par des États fortement interventionnistes qui ont donné une priorité absolue à la croissance économique. En ce qui concerne la Chine, Taouil (2015) constate que l'État possède de grandes entreprises publiques qui ont contribué à la mise en place de grandes zones économiques à travers la consolidation d'interdépendances productives entre diverses industries, l'élargissement des espaces de demande domestique et la conquête de marchés extérieurs. L'État contrôle même le système financier au travers des banques publiques qui accordent du crédit en fonction des objectifs industriels jugés prioritaires (Aglietta et Bai, 2012).

BRICS et le renouveau du capitalisme

Après la crise des subprimes de 2007-2008, plusieurs ont parié sur la fin du capitalisme mondialisé et financiarisé. Le capitalisme, suite à son manque d'éthique et en une croyance excessive aux vertus du marché, a été désigné coupable de cette gigantesque crise qui a plongé le monde dans la récession. Depuis lors, les pays occidentaux sont plongés dans un marasme économique du fait de leur incapacité à implémenter des réformes structurelles appropriées. La religion du marché n'a pas conduit l'économie mondiale aux délices tant vantés par le capitalisme néolibéral. Kalestky (2010) constate que l'accent mis sur les vertus régulatrices du marché ou de l'État n'est basé que sur « de naïves abstractions », le marché et l'État étant sujets à de multiples distorsions et imperfections, le capitalisme 4.0 prône une collaboration équilibrée et non antagoniste entre les deux.

Malgré l'échec du capitalisme mondialisé et financiarisé, Ruet (2016) considère que les prédictions selon lesquelles le capitalisme touche à sa fin sont sans doute prématurées. La question n'est pas tellement celle de la survie du capitalisme mais plutôt celle de sa mutation. Nous savons que les victoires des luttes anti-impérialistes ont abouti non pas à la montée du socialisme mais à une nouvelle forme de capitalisme. De même, l'échec du modèle occidental a ouvert la voie à la quatrième transformation systémique du capitalisme qualifié de capitalisme 4.0 au sens de Kalesky. Il situe la première phase du capitalisme entre 1776 et 1932, période durant laquelle prévaut le capitalisme classique ; la deuxième phase se situe de 1932 et 1980 où règne la pensée keynésienne fondée sur l'interventionnisme de l'État. La troisième phase qui commence de 1980 et se termine en 2008 avec la crise des subprimes, se caractérise par le retour du laissez-faire et le développement du capitalisme financier. La reconnaissance du capitalisme 4.0 commence après la crise de 2008 et se caractérise par la mutualisation des actions du public et du privé. Le credo du capitalisme 4.0 peut s'énoncer comme suit : « Intervenir sans entraver, fonctionner sans dériver ».

La quatrième transformation du capitalisme autorise la symbiose entre la main visible de l'État et le fonctionnement optimal des marchés parce que l'économie des marchés ne peut fonctionner sans un gouvernement présent, actif et compétent. Il revient aux gouvernements et aux banques centrales d'endosser la responsabilité de la croissance et de l'emploi en même temps que l'objectif de la stabilité des prix. Avec l'avènement du capitalisme 4.0, la dichotomie entre l'économie réelle et la monnaie ainsi que l'arbitrage entre le chômage et l'inflation n'ont plus de sens, tous les objectifs de la politique économique doivent être jonglés pour tenir compte de la complexité de la réalité économique et sociale.

Le mariage ainsi prôné, par le capitalisme 4.0, entre l'État et les marchés correspond aux capitalismes singuliers vécus au sein des pays émergents. L'État a été successivement, et parfois en même temps planificateur et dirigiste, développeur et protecteur, libéral et régulateur (Thiebault, 2011). Lorsqu'il analyse les réformes menées par le gouvernement indien vers les années 1990, Kohli (2006) constate une sorte de contrat social entre le monde des affaires et l'État indien : « nous continuerons à vous soutenir avec détermination, mais vous devez, en retour, devenir plus compétitif ». Quant à la Chine, Salama (2013) considère que l'originalité de son modèle consiste en la capacité de marier l'eau et le feu : le socialisme et le marché.

Piveteau et Rougier (2010) classent au rang des faits caractéristiques de l'émergence la diversité des scénarii et de capacités d'expérimentation dans le processus de développement. Ils continuent en affirmant que les grands émergents ont embrassé des modèles de fait mieux adaptés aux réalités historiques, culturelles de leurs sociétés, l'on se trouve en présence d'une fabrication inédite de formes singulières de capitalisme. Loin de converger vers un modèle unique du développement, les systèmes économiques des pays émergents sont « non alignés » sur les systèmes capitalistes occidentaux (Ruet, 2016). Hurell (2012) reprend le point de vue de l'analyse néomarxiste qui considère que le fait pertinent à développer n'est pas la montée des pays émergents mais la transformation du capitalisme mondial : l'ordre capitaliste, concentré naguère dans le vieux noyau des États industriels avancés, devient beaucoup plus transnational et mondialisé. Les cinq pays des BRICS ont chacune une économie propre différente du modèle occidental et Ruet (2016) affirme que c'est dans les pays du Sud qu'est en train de s'inventer l'avenir, voire le présent de l'organisation productive du monde. Chacun de ces pays invente un modèle particulier : État omniprésent mais avançant « masqué » dans le capital des sociétés cotées en bourse, libéralisation sans nationalisation en Inde, ou encore une forte incitation étatique à l'innovation au Brésil, comme le montre le développement unique des moteurs fonctionnant à l'éthanol extrait de la canne à sucre (des « biocarburants »).

BRICS et la mondialisation

De par leur insertion internationale, les BRICS paraissent comme les « grands élus » de la mondialisation. En effet, suivant la voie tracée par les dragons asiatiques (Corée du Sud, Hong Kong, Taiwan, Singapour), les grands émergents ont su profiter de leurs avantages comparatifs en termes de faibles coûts de la main-d'œuvre et de l'accès en ressources naturelles. La Chine et l'Inde ont également tiré profit des investissements des firmes transnationales occidentales pour développer l'industrie locale, pour acquérir la technologie de pointe.

La mondialisation a fait entrer les grands pays émergents dans un processus de développement économique, social et technologique sans précédent. Elle a bouleversé les équilibres et les rapports de force existants. Dire que les grands émergents ont profité de la mondialisation insinue qu'ils ont profité de l'ordre mondial actuel. Et pour cela, la

Tableau 4 : L'intégration croissante des BRICS dans la mondialisation en chiffres

Variables	Années	Brésil	Russie	Inde	Chine	Afrique du Sud
Solde de la balance courante (en % du PIB)	1990	-0,83		-2,222	3,325	1,343
	2017	-0,48	2,22	-1,504	1,347	-2,463
Taux d'ouverture ¹ (en % du PIB)	1990	6,90		6,90	17,40	24,30
	2017	24,12	46,73	40,64	37,80	58,18
Réserves de change (en milliards de dollars)	1990	-9,53		-1,94	12,05	0,011
	2017	5,09	22,63	37,07	91,53	1,901
Dettes extérieures (en % des exports)	1990	331,19		957,52	91,57	69,97
	2017	236,94	140,00	102,29	58,98	152,48
IDE, entrées nettes (en % du PIB)	1990	0,21		0,075	0,97	-0,066
	2017	3,42	1,77	1,54	1,10	0,39

Source: Auteur sur base des données WDI (2020).

¹ Le taux d'ouverture correspond à la part d'échanges internationaux dans une économie Taux d'ouverture = $((X + M)/PIB)$.

position diplomatique qu'ils adoptent est plutôt réformiste et non perturbatrice. Les grands émergents, loin de prôner le changement du système, prônent un changement dans le système car pourquoi détruire un système qui leur a été bénéfique ? Ils ont tous joué avec succès le jeu de la mondialisation selon les normes fixées par les pays développés. Il y a lieu d'introduire une nuance par rapport à la situation des pays d'Amérique Latine qui n'exportent pas suffisamment de biens sophistiqués. Leurs avantages comparatifs révélés sont inférieurs à 1 tant pour l'industrie que pour les services contrairement aux pays asiatiques qui ont su s'adapter aux innovations technologiques et sont les bénéficiaires de nombreuses délocalisations de la production industrielle (Bresser-Pereira, 2009).

La crise de 2008 a suscité les aspirations des pays émergents en vue d'exiger un ordre économique international plus juste c'est-à-dire qui prend en compte les besoins des pays en développement. En juin 2009, les dirigeants des BRIC ont tenu leur première conférence à Ekaterinbourg en Russie. Ils ont discuté des problèmes de l'économie et de la finance internationales, de la sécurité énergétique, des problèmes

environnementaux et des réformes des institutions internationales. Depuis lors, les BRICS ont créé les opportunités de rencontre et de coopération internationale institutionnalisées notamment lors des sommets annuels qualifiés « sommet des BRICS ». Cette institutionnalisation est importante, surtout du point de vue symbolique (Stuenkel, 2014). Certes, les BRICS ne représentent pas une réalité économique unique mais ils expriment une volonté politique manifeste afin de peser sur la scène internationale. De ce fait, les BRICS se présentent comme une communauté de destin réunis parce que rencontrant les mêmes difficultés, les mêmes défis de la mondialisation.

Les initiatives des BRICS et le changement dans le système

L'ordre issu de la deuxième guerre mondiale a été tissé en donnant de nombreux avantages aux pays du Nord. Abbas (2017) affirme que le système commercial multilatéral s'est construit comme un « club de riches » reflétant les intérêts commerciaux des pays jadis industrialisés. Les pays occidentaux ont conservé des pouvoirs exorbitants au sein des institutions multilatérales alors que leur poids économique diminue. Les BRICS considèrent l'ordre mondial actuel comme inégal, unipolaire non démocratique, injuste et non fondé sur le respect du droit international.

C'est ainsi qu'à partir de 2009, les BRICS se sont coalisés pour revendiquer une réforme des droits de vote au FMI et à la Banque mondiale en vue modifier la répartition des droits de vote entre les pays développés et les pays en développement. Si une modeste réforme des droits de vote a été obtenue à la Banque mondiale, il n'en fut rien au FMI suite au blocage du congrès américain. La structure du pouvoir au sein du Fonds monétaire international bénéficie aux États-Unis et à ses alliés avec la règle 1 dollar = 1 vote. Les États-Unis disposent d'une minorité de blocage de 16,75 % des droits de vote alors que la décision se prend à 85 % des voix.

Face au refus du Congrès américain jusque fin 2015 de ratifier l'accord de 2010 sur la réforme des quotas du FMI, les nouvelles puissances émergentes ont décidé de lancer leurs propres initiatives entre autres la Nouvelle banque de développement (NDB), le mécanisme contingent de réserves de devises étrangères, le Fonds pour la Route de la soie. La Nouvelle banque de développement (NDB) a été créée dans l'objectif de disposer d'une structure

LES BRICS ET LE NOUVEAU VISAGE DU CAPITALISME AVANT LA PANDÉMIE

de financement alternative au FMI et à la Banque mondiale et d'accroître le renforcement de la coopération financière entre les pays membres BRICS avec la possibilité de financer les projets non éligibles auprès des institutions multilatérales classiques. L'ordre mondial actuel se caractérise par un libéralisme asymétrique de sorte que les pays développés préfèrent la conclusion d'accords bilatéraux qui leur permettent de contourner les pays du Sud et détruisent le multilatéralisme commercial.

Lors du sommet des BRICS organisé le 15 juillet 2014 à Fortaleza (Brésil), les grands émergents vont signer l'accord créant la Nouvelle banque de développement assorti du système de réserve en devises étrangères, accord qui n'est entré en vigueur que le 3 juillet 2015. En effet, les institutions financières existantes n'arrivent pas à satisfaire les besoins d'investissement dans les infrastructures des BRICS. De 2008 à 2012, la Banque Mondiale par exemple a débloqué à l'égard des BRICS 52 milliards de dollars dont 515 millions seulement pour la Russie. Ainsi, la Nouvelle Banque du Développement (NBD) vise à mobiliser les ressources pour le financement des projets d'infrastructures et le développement durable au sein des pays membres et des autres pays émergents. Les dirigeants des BRICS préconisent la coopération entre la nouvelle banque et les autres institutions financières internationales pour gagner en expertise. Les statuts de la nouvelle banque de développement établissent une relation proportionnelle entre le droit de vote et la souscription au capital de la banque. En apparence, ils reprennent le mode de décision instauré au sein des institutions de Bretton Woods. Toutefois, la NDB élude la question de sous-représentation tant décriée pour le FMI et la banque mondiale, en décrétant que les membres fondateurs participent d'une manière égale à son capital initial comme aux éventuelles augmentations.

En effet, le capital initial a été fixé à 50 milliards de dollars, et chacun des membres souscrit une part de 10 milliards de dollars. Aussi, les parts seront équivalentes pour la partie non libérée du capital (100 milliards de dollars), et les futurs relèvements à moins que le conseil des gouverneurs décide autrement ou un membre renonce à sa part. Par ailleurs, les membres fondateurs sont privilégiés par rapport aux pays qui souhaitent intégrer la banque. Le conseil des gouverneurs statuant sur la part de chaque nouvel entrant, est tenu d'une double obligation ; les droits de vote des BRICS ne doivent pas passer au-dessous de 55 % et ceux de l'ensemble des pays non-emprunteurs, au-dessus de 20 %. En se basant sur la conception stricte de la souveraineté nationale, la NDB

ne lie pas de conditions sur la gouvernance, la politique économique et les réformes institutionnelles à leurs facilités.

La NDB correspond à la banque mondiale et un « mini FMI » est conçu pour subvenir aux difficultés à court terme des balances des paiements et assurer une stabilité financière au sein des BRICS. Il s'agit, sans constituer un vrai fonds qui reçoit les apports des pays membres, d'une formule qui consiste en un engagement de mettre des liquidités à la disposition des pays qui en expriment le besoin, à travers des accords de swap de devises entre banques centrales. Ils seront mis en œuvre notamment pour faire face aux sorties massives de capitaux et cas de forte fluctuation des taux de change. À l'opposé de la NDB, l'encours des BRICS au fonds n'est pas identique. Sur un total de 100 milliards de dollars, la Chine contribue à hauteur de 41 milliards de dollars, le Brésil, l'Inde, et la Russie apportent 18 milliards de dollars chacun, et l'Afrique de Sud y pourvoit 5 milliards.

20

Le potentiel de crédit de cette nouvelle banque estimé par Griffith-Jones (2013) à 350 milliards de dollars sur vingt ans se rapproche des chiffres de la banque mondiale (près de 500 milliards de dollars depuis sa création). Sur les cinq premières années, l'impact de la nouvelle banque de développement est positif quoique limité. Jusqu'à fin 2019, la nouvelle banque a financé 51 projets de développement pour un total cumulé de 14,9 milliards de dollars. Chaque année, les financements portent principalement sur l'érection des infrastructures de transport, sur l'énergie propre, sur l'urbanisation, etc. Au 31 décembre 2019, la Nouvelle banque de développement avait financé au total 13 projets dans la construction des infrastructures de transport avec un total de 4,4 milliards de dollars qui représente 30 % du portefeuille crédit de la banque. Ces projets s'alignent premièrement sur l'ODD 9 sur l'industrie, l'innovation et l'infrastructure et contribuent directement à la réalisation de l'ODD 3 et 11.

La distribution géographique des projets financés par la nouvelle banque de développement est assez équilibrée entre les pays membres des BRICS. L'indice de concentration de Herfindhal-Hirschman est passé à 0,22 en 2019 alors qu'il s'établissait à 0,26 en 2018 et à 0,28 en 2017. Le Brésil et l'Afrique du Sud qui étaient financés respectivement à hauteur de 8 % et de 9 % en 2018 ont été financés à 10 % et 16 % en 2019. Les offices régionaux jouent un rôle important dans l'identification et la préparation des projets bancables.

Tableau 5 : Répartitions des projets validés par la NDB (en millions)

	2019		2018		2017
	Approved loans	Amount	Approved loans	Amount	Amount
Total cumulé	22	14,933	30	8,078	3,419
Clean Energy	5	1,589	14	3,519	1,218
Transport infrastructure	6	2,322	13	4,421	419
Irrigation water resource management and sanitation	3	658	7	2,080	1,122
Urban Development	5	1,523	10	2,653	
Environmental efficiency	1	500	4	1,200	200
Social Infrastructure	1	500	2	460	460
Multi theme projects	1	100	1	100	

Source: NDB Report 2017-2019.

Conclusion

L'ascension économique des BRICS et les changements géopolitiques qui en découlent constituent un phénomène important à analyser. À partir de cette montée, la question du rôle de l'État dans le développement et la question de la gouvernance mondiale refont surface. Avec les BRICS, nous assistons à la montée des capitalismes tout à fait singuliers et « non alignés ». Étant devenus porteurs de la croissance mondiale, les BRICS ont un mot à dire dans le fonctionnement des institutions multilatérales et dans la production des biens publics mondiaux. Même si certains défis demeurent, les institutions créées par les BRICS manifestent leur volonté d'un changement dans le système afin de pallier le déséquilibre et les inégalités de l'ordre économique actuel.

Bibliographie

- M. Abbas (2017), Les enjeux de la onzième XI^e Conférence ministérielle de l'OMC, *Cahiers de recherche du CEIM*.
- J. Adda (2004), *La Mondialisation de l'économie*, t. II : *Problèmes*, La Découverte.
- M. Aglietta et G. Bai (2012), *La Voie chinoise, capitalisme et empire*, Paris, Odile Jacob, 432 p.
- P. Alary et E.L. De Micheaux (2013), « L'économie politique de l'Asie : état des lieux et perspectives de recherche pour l'Asie du Sud-Est », *Revue de la régulation*.

AKHENATON IZU MAKONGO

- F. Bafoil (2013), « Capitalisme politique et développement dépendant en Asie du Sud-Est », *Revue de la régulation. Capitalisme, institutions, pouvoirs, Association Recherche et régulation*, 2013, 13 (1), p. 2-18.
- B. Barjot (2018), « L'ascension économique de l'Asie : quels facteurs ? Quels modèles ? » *Entreprises et histoire*, 2018/1 n° 90, p. 6-24.
- V. Berenger et J.-C. Vérez (2019), « L'émergence : un processus évolutif et protéiforme », *Mondes en développement*, 2019/2, n° 186, p. 35-60.
- P. Berthaud et M. Rocca (2019), « Introduction des politiques de développement alternatives au consensus de Washington : l'expérience de l'Amérique latine des années 2000-2015 », *Mondes en développement*.
- L.C. Bresser-Pereira (2009), *Mondialisation et compétition : pourquoi certains pays émergents réussissent et d'autres non*, La Découverte.
- C. Chancel et A. Degans (2013), « Les fondamentaux de l'émergence » in *Basculement économique et géopolitique du monde : poids et diversité des pays émergents*, Mohammed Matmati (Dir), L'Harmattan.
- H.-J. Chang (2003), « La bonne gouvernance à l'épreuve de l'histoire ». *L'Économie politique*, 2003/1 n° 17, p. 60-81.
- R. Chaouad (2015), « L'émergence, une catégorie flottante ». *Revue internationale et stratégique*, 2015/2 n° 98, p. 175-181.
- J.-R. Chaponnière (2013), « Chine-Afrique : Enjeux de l'ajustement chinois pour les pays miniers », *Afrique contemporaine*, 2013/4, n° 248, p. 89-105.
- Chaponnière et Lautier (2014), « Le modèle de développement de l'Asie de l'Est », *Recherches internationales*, n° 98, janvier-mars 2014, p. 121-146.
- Z. Chen (2010), « La voie chinoise de développement », *Études internationales*, 41 (4), p. 455-483, <<https://doi.org/10.7202/045558ar>>.
- D. Cogneau (2016), « Histoire économique de l'Afrique : Renaissance ou trompe l'œil ? » *Annales. Histoire, Sciences sociales*, 2016/4 71^e année, p. 879-896.
- C. De Coning (2017), « Une volonté partagée de façonner un nouvel ordre mondial », *Hermès, La Revue*, 2017/3 n° 79, p. 90-96.
- A. Del Valle (2014), « La mondialisation en question et le destin de l'Occident », *Géoéconomie*, 2014/5 n° 72, p. 29-48.
- C. Figuière et L. Guilhot (2015), « Des nouveaux pays industrialisés aux pays émergents majeurs : la récurrence du focus asiatique », *Mondes en développement*, 2015/1 n° 169, p. 7-12.
- P. Fortunato (2013), « Les BRICS, une autre coopération de développement ? » *Recherches internationales*, n° 95, avril-juin 2013.
- G. Gallarotti (2017), « Le paradoxe pragmatique : les BRICS comme vecteur de la diplomatie d'influence », *Hermès, La Revue*, 2017/3 n° 9, p. 183-191.
- G. Ganapathy-Doré (2015), « Du tiers-monde au monde multipolaire : l'évolution du paradigme du non-alignement dans la reconfiguration de l'ordre mondial », *Revue française d'histoire des idées politiques*, 2015/2 n° 42, p. 117-139.
- M. Gaulard (2015), *Économie politique de l'émergence*, Édition Campus Ouvert.
- S. Griffith-Jones (2014), « A BRICS development bank : A dream coming true » *UNCTAD*, n° 215, mars 2014.
- S. Griffith-Jones (2015), « Financing global development bank : the BRICS development bank », *German development institute*, n° 13.
- Y. Hamadou Daouda (2019), « Dynamiques, marqueurs et fragilités des trajectoires d'émergence en Afrique Subsaharienne », *Mondes en développement*, 2019/2 n° 186, p. 121-136.
- B. Hammouda, K. B. Ben Soltane et N. Oulmane (coord.) (2012), « Basculement du monde, émergence de nouveaux acteurs dans l'économie mondiale », *Mondes en développement*, numéro spécial, vol. 40, n° 158.

LES BRICS ET LE NOUVEAU VISAGE DU CAPITALISME AVANT LA PANDÉMIE

- P. Hugon (2011), « L'économie politique tricontinentale : le cas des relations de l'Afrique avec la Chine et l'Inde », *Revue Tiers monde*, p. 45-63.
- P. Hugon (2010), « La crise va-t-elle conduire à un nouveau paradigme du développement ? », *Mondes en développement*, 2010/2 n° 150, p. 53-67.
- P. Hugon (2005), « L'éclatement des suds et les nouvelles relations internationales », *Revue internationale et stratégique*, 2005/3 n° 59, p. 83-94.
- A. Hurell et S. Senguta (2012), « Emerging powers, North-South relations and global climate politics », *International Affairs*, vol. 88, Issue 3, p. 463-484.
- P. Jaffrelot (2008), *Les Pays émergents : l'enjeu mondial*, Presses de Sciences Po.
- A. Kaletsky (2010), *Capitalism 4.0 : The birth of a new economy in the aftermath of crisis*, Public Affairs, New York.
- A. Kohli (2006), « Politics of Economic Growth in India, 1980-2005. Part II : the 1990's and Beyond », *Economic and Political Weekly*, 8 avril, p. 1361-1370.
- Lanvin et Miroux (2016), « L'innovation dans les économies émergentes et en développement : politiques et enjeux », *Géoéconomie*, 2016/3 n° 80, p. 127-144.
- P. Lectard et A. Piveteau (2015), « Les voies inattendues de l'industrialisation tardive : variété des profils exportateurs et discontinuité du changement structurel en Asie de l'Est », *Mondes en développement*, 2015/1 n° 169, p. 13-30.
- S. Matelly (2016), « À quoi servent les BRICS ? » *Revue internationale et stratégique*, 2016/3, n° 103, p. 77-87.
- C. Milani (2011), « Les pays émergents dans l'actuel ordre mondial : changements et légitimité politique », *Revue internationale et stratégique*, 2011/2, n° 82, p. 52-62.
- D. Nicet-Chenaf, A. Piveteau et E. Rougier (2009), *Les Pays émergents dans la crise*, Séminaire international « émergents et crise », Collegio de Mexico, novembre 2009.
- F. Nicolas (2014), « La Chine et les institutions économiques multilatérales, entre révisionnisme et *statu quo* », *Politique étrangère*, 2014/3, p. 49-61
- K. Nubukpo (2013), « Quel futur pour l'Afrique ? Évolution des paradigmes du développement, débats méthodologiques et perspectives », *L'Économie politique*, 2013/3 n° 59, p. 76-90.
- J. Prantl (2012), « Les mutations de la gouvernance mondiale : les pays émergents et groupes "G" », *Critique internationale*, 2012/3 n° 56, p. 39-56.
- A. Piveteau et E. Rougier (2010), « L'émergence, l'économie du développement interpellée », *La Revue de la Régulation*.
- J. Ruet (2016), « Des capitalismes non alignés. La nouvelle relation industrielle du monde », *Raisons d'agir*, n° 7, 1^{er} semestre.
- P. Salama (2014), *Des pays toujours émergents ?*, La Documentation française.
- P. Salama (2012), « L'État et ses particularités dans les pays émergents latino-américains. Une approche théorique à partir de l'école de la dérivation », *Olho da Historica*, n° 20, Salvador, décembre 2012.
- P. Salama (2012), « Amérique latine, Asie : une globalisation commerciale accompagnée d'une redistribution des cartes », ESKA, *Problèmes d'Amérique latine*, 2012/3 n° 85, p. 11-27.
- J.-M. Severino et X. Charnoz (2003), « Un paradoxe du développement », *Revue d'économie du développement*, 2003/4, vol. 11, p. 77-97.
- J. Sgard (2008), « Qu'est-ce qu'un pays émergent ? », in Jaffrelot C. (éd.), *L'Enjeu mondial, les pays émergents*, Presses de Sciences Po, p. 41-54.
- O. Stuenkel (2014), « Emerging Power and status : The case of the first BRICS summit », *Asian Perspective* 38 (1), doi : 10.1353/apr.2014.0003.
- R. Taouil (2015), « L'approche néo-institutionnaliste du développement à l'épreuve de l'émergence chinoise », *Mondes en développement*, 2015/1, n° 169, p. 107-120.

AKHENATON IZU MAKONGO

- I. Trépant (2008), « Pays émergents et nouvel équilibre des forces », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 2008/6, n° 1991-1992, p. 6-54.
- J.-L. Thiébault (2011), « Comment les pays émergents se sont-ils développés économiquement ? La Perspective de l'économie politique », *Revue internationale de politique comparée*, 2011/3, vol. 18, p. 11-46.
- J. Vercueil (2012), « Que nous apprennent les BRICS ? Trois conjectures sur les économies émergentes », *Mondes en développement*, 2012/2 n° 158, p. 25-34.
- D. Yifan (2017), « Les ambitions des BRICS », *Hermès, La Revue*, 2017/3, n° 79.
- Zacharie et Witgens (2018), *Le Décentrage du monde : l'impact des émergents sur la gouvernance mondiale*, Éditions Le Bord de l'Eau/La Mulette, Bruxelles, octobre 2018.

Résumé

La montée des pays émergents en général et celle des BRICS en particulier modifient foncièrement la géographie mondiale de la richesse. À cause du dynamisme de ces économies, nous constatons le déplacement progressif du centre de gravité du capitalisme du Nord vers le Sud. L'ascension économique des grands émergents s'est faite avec des formes singulières du capitalisme mêlant la main visible de l'État et le fonctionnement optimal des marchés. Les BRICS se constituent comme une communauté de destin et conteste l'ordre mondial établi en proposant des réformes au sein des institutions internationales et en dehors des institutions.